

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DECEMBRE 2021
N°11

Excusés: Sébastien BADUEL, Emmanuelle AMARAL

TUNNEL MOISSAC

Découvert suite à l'affaissement de la chaussée sur la voie communale desservant le hameau de La Vaysse, cette galerie de captage d'eau d'environ 30m représente un intérêt au titre de la mémoire collective, afin de satisfaire aux souhaits exprimés par les services archéologiques régionaux et départementaux un accès a été aménagé pour accéder à la galerie tout en rendant à la circulation le chemin communal.

EOLIENNES

Pour faire suite à la réunion d'information qui c'est tenue à la salle polyvalente démontrant l'impact visuel négatif sur les paysages, le conseil municipal décide de prendre une délibération qui sera adressée au préfet du Cantal manifestant son opposition au projet d'installation d'éoliennes sur la commune de CROS DE RONESQUE et de BADAILHAC.

Une démarche similaire sera entreprise par les associations qui le souhaiteront.

Une réunion de coordination sera organisée début janvier.

LOGEMENT

Le logement T 5 de l'immeuble de Moissac sera disponible à la location à partir du 1 février 2022.

REPRESENTATIONS

Eric AURATUS fait part de sa participation au conseil d'administration du Centre Social d'Arpajon sur Cère, principaux fait : le succès de la semaine numérique, l'ouverture d'une micro-crèche à Vézac.

Nathalie MALGOUZOU a participé à la commission environnement de la CABA, la réduction du volume des déchets ménagers est le grand défi de demain afin de réduire les coûts de traitements.